

DROITS DE SCOLARITE

Année universitaire 2015-2016

	Non boursier	Boursier
<p>Diplôme d'ingénieur</p> <p>(droits d'inscription + services de documentation + Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes)</p>	<p>610€</p> <p>(fixés nationalement)</p>	<p>0€</p>
<p>Médecine préventive</p>	<p>5,10€</p>	<p>5,10€</p>
<p>Sport (à l'UPPA)</p>	<p>35€</p> <p>(facultatifs)</p>	<p>35€</p> <p>(facultatifs)</p>
<p>Frais annexes ENSGTI</p> <p>(Impression de photocopiés, accès au parking fermé de l'Ecole, etc...)</p>	<p>60€</p> <p>(facultatifs)</p>	<p>60€</p> <p>(facultatifs)</p>

A ces frais s'ajoutent ceux de Sécurité sociale (cotisation forfaitaire d'assurance maladie) qui s'élèvent à 215€.